



Avantage Experts

Programme d'assurance responsabilité professionnelle exclusif aux membres de l'Association des biologistes du Québec

Taillé sur mesure selon les besoins spécifiques des biologistes, Avantage Experts offre de nombreux avantages et permet à nos membres de bénéficier d'un service personnalisé. Que vous soyez un biologiste offrant des services au public ou une société qui emploie au minimum un biologiste, ce programme s'adresse à vous !

Tableau des PRIMES

Limite de 250 000 \$	Limite de 500 000 \$	Limite de 1 000 000 \$	Limite de 2 000 000 \$
562 \$	590 \$	707 \$	867 \$

* Primes sujettes à taxes et honoraires professionnels.

Politiques et normes de SOUSCRIPTION pour adhérer au programme

Nous vous invitons à télécharger et compléter la proposition d'assurance mise à votre disposition et la retourner dûment complétée (datée et signée) à l'attention de :

Martine LAVOIE

Directrice de comptes et chef de pratique Programmes
Courtière en assurance de dommages des entreprises- Responsabilité professionnelle
mlavoie@ldpi.ca